

Annexe 3

FORMULAIRE DE MISE HORS SERVICE D'UN PULVERISATEUR

A renvoyer à l'Autorité de contrôle

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIETAIRE	
Nom + Prénom :	
Rue + numéro :	
Code postal :	Commune :
Téléphone : / /	GSM : / /
E-mail :	
RENSEIGNEMENTS SUR LE PULVERISATEUR	
Marque : Année de construction :	
Type: <input type="checkbox"/> grande culture <input type="checkbox"/> arboriculture <input type="checkbox"/> à lance <input type="checkbox"/> horticole/ornemental <input type="checkbox"/> désinfection du sol	
Modèle : <input type="checkbox"/> porté <input type="checkbox"/> traîné <input type="checkbox"/> automoteur <input type="checkbox"/> intégré <input type="checkbox"/> propulsé manuellement	
Système de régulation : <input type="checkbox"/> Pression Constante <input type="checkbox"/> Débit Proportionnel au régime Moteur <input type="checkbox"/> Débit Proportionnel Avancement mécanique <input type="checkbox"/> Débit Proportionnel Avancement électronique	
Largueur de travail : mètres	Cuve : litres
Type de ventilateur : <input type="checkbox"/> axial <input type="checkbox"/> radial <input type="checkbox"/> autre	
Actionnement : <input type="checkbox"/> prise de force <input type="checkbox"/> moteur <input type="checkbox"/> électricité (voltage :)	
N° de châssis :	Date d'achat : / /
N° du dernier contrôle (le cas échéant) :	
Date d'envoi du formulaire : / /	
Signature :	
Je prends note que, selon l'article 8 du présent arrêté, je suis tenu de démonter la rampe du pulvérisateur de grande culture ou la couronne de pulvérisation du pulvérisateur arboricole, au moment de la mise hors service.	

Vu pour être annexé à Notre arrêté du 13 mars 2011 relatif au contrôle obligatoire des pulvérisateurs et modifiant l'arrêté royal du 10 novembre 2005 relatif aux rétributions visées à l'article 5 de la loi du 9 décembre 2004 portant financement de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire,

ALBERT

Par le Roi :

La Ministre de l'Agriculture,
Mme S. LARUELLE